Joseph, Jean, Chrysostôme Farcot

Entré = 1762 Confrère de l'Oratoire

Né à Senlis (Oise), le 8 avril 1744.

Mort à Paris, le 23 août 1815.

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'Oratoire

Archiviste

MM. 611 , **page** 129 , **N°** 411 =

Le Confrère Joseph Jean Chrysostôme Farcot, laic

Né à Senlis, 19 ans

Fils de Jacques François Farcot négociant et Marie Anne Dugast

Humanités et rhéto à Soissons et philo sous des Maîtres particuliers

Entré à ~~Paris~~ Lyon le 27 avril , vêtu le 15 mai 1762

Pension : sorti 25 janvier 1763 pour la pension à Effiat

Rabbe - Boisjolin et Ste Preuve = Biog. univ. des contemporains. Paris. Bocquet 1839 5 vol. in 8°
t. II p. 1632.

Joseph, Jean, Chrysostôme Farcot, né à Senlis le 8 avril 1744, entra dans la Cong. de l'Oratoire, où il enseigna la philosophie des écoles et ensuite la physique expérimentale, dont il fonda la seule chaire spéciale qui existât dans l'enseignement de cette Cong. Il fut depuis professeur spécial de math. d'abord à Vendôme, puis à Juilly. En 1779, des affaires de famille l'ayant obligé de quitter la Cong. de l'Orat, il transporta à Paris l'établissement de commerce de sa famille, et le dirigea jusqu'en 1793. En 1789, il fut nommé électeur, puis suppléant de la députation de Paris, membre de la municipalité provisoire, du bureau de ville et du tribunal de la même municipalité. En 1793, il fut mis en arrestation, et ses magasins furent saisis. Mis en liberté après onze mois de détention, il fut appelé aux discussions qui eurent lieu à l'hôtel de Condé, pour la restauration du commerce et des arts, avec Monge, Chaptal, Laplace, Lagrange, Berthollet, Costaz, etc. Nommé membre du directoire du Départ. de la Seine, après le 9 thermidor, il fut spécialement chargé de la restitution des édifices destinés au culte. Sur ses représentations, la Convention fit ajouter aux 12 églises dont la restitution était accordée, N-Dame, St Sulpice et St Médard. En 1796 il fut nommé membre de la Commission pour le tableau de dépréciation des assignats. Appelé au conseil des anciens par les suffrages unanimes du corps électoral de Paris, des motifs graves l'empêchèrent d'accepter, malgré les instances d'une députation de l'assemblée pour le faire changer de résolution. La même année, il s'occupa d'une institution pour la destruction de l'usure : le Mont de Piété la portait alors à 60/100 par an. Depuis, il fut successivement membre du conseil des arts, agriculture et commerce du Départ. de la Seine, membre du jury des arts pour l'exposition de 1806, membre de l'instruction publique du Départ. enfin directeur de la statistique. On doit à Farcot un grand nombre de rapports et mémoires sur les arts, l'agriculture et le commerce, entre autres :

Rapport technique sur les produits spéciaux exposés en 1806,

Rapport raisonné sur le même sujet

Mémoire sur les attributions de la préfecture du Départ. relatives à l'industrie et au commerce, et sur les caractères qui les distinguent des attributions de la préfecture de police.

Projet de statuts constitutionnels d'une société pour l'exécution des inventions utiles au perfectionnement et au progrès de l'industrie. Ce projet, divisé en 102 articles et 11 chapitres, est sans doute susceptible de modifications ; mais tel qu'il est, on y découvre le résultat des méditations d'un esprit ingénieux et d'un jugement droit.

Les deux ouvrages suivants ont été les seuls qui, à notre connaissance, aient été imprimés :

Discussions relatives à l'influence du gouvernement sur les arts et le commerce. Paris 1808 in 4°

Mémoire sur les moyens d'encourager les découvertes utiles. Paris 1819 in 4°. ouvrage posthume, publié par M. J. Farcot, son fils. Farcot entreprit ce travail pour tâcher de trouver un moyen de mettre à exécution l'importante découverte de M. Chassaigne pour le perfectionnement de la filature du coton, découverte qui eut lieu pendant le cours de ses travaux pour la statistique, et qui avait attiré l'attention du préfet de la Seine et de la chambre de commerce.

Il mourut le 23 août 1815, à 71 ans.

M. M 607, 5e catalogue, N 644 =

Joseph Jean Chrysostôme Farcot, de Senlis, entré en 1762.

Mon catalogue =

Joseph Jean Chrysostôme Farcot, de Senlis, entré à Lyon en 1762.

M. M. 612, N. 2387 de ma copie =

Le Confrère Joseph Jean Chrysostôme Farcot, de Senlis, laïc, né le 8 avril 1744
fils de Jacques François Farcot, marchand et Marie Anne Dugasc,
humanités et rhétorique en notre collège de Soissons,
philosophie à Senlis sous un maître particulier,
entré à Lyon le 27 avril 1762, reçu le 15 mai.

Registres de Juilly, 1773 Juilly, mathématicien
1774 " "
1775 " "
1776 " "
1777 " "
1778 " "
1779 " "

Robinet = Dictionnaire de la Révolution I, p. 776 =

Joseph Jean Chrysostôme Farcot, négociant et suppléant aux Etats généraux

Né à Senlis (Oise) le 8 avril 1744

Mort à Paris le 23 août 1815

Etait négociant à Paris quand il fut élu le 25 mai 1789 suppléant du Tiers aux Etats généraux par la ville de Paris

Il n'eut pas l'occasion de siéger.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, t. III p. 65

Joseph Jean Chrysostôme Farcot, membre de plusieurs sociétés savantes et de plusieurs administrations municipales, né à Senlis le 8 avril 1744, mort à Paris le 23 août 1815.

— Mémoires sur les moyens d'encourager les découvertes utiles. Ouvrage posthume publié par J. Farcot, fils de l'auteur Paris, Delaunay, 1819, br. in 4.

— Questions constitutionnelles sur le commerce et l'industrie et projet d'un impôt indirect. Paris, Leclère 1790, in 8